REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE VIENS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 26 mars 2018 à 19 h 00

Date de Convocation : 19 mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Etaient présents : 12
AUGIER Céline, AVARGUES Marcel, CHIBOUT Nadia, DUMESTE Mireille, FAURE Jeannine MATHIEU Camille, MEIGNAN Mathias, PEYRON Jean-Pierre, POUTRAIN Michaël, ROUX Frédéric, TIRARD Jean-Pierre, UHRING Fabien ;

Excusés représentés :

Excusés : BREMOND-DICK Caroline, DARGERY Viviane, RAVAUTE Daniel;

Procurations:

Mme CHIBOUT Nadia a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du Conseil Municipal

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 26 février 2018

Madame le Maire demande au Conseil de rajouter deux points à l'ordre du jour
- Convention avec le PNRL
- Enquête publique du SMDVF

Approbation à l'unanimité

DELIBERATIONS

1. **Approbation du Compte de Gestion 2017 du Receveur municipal**

Le Compte de gestion du Trésorier reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la commune de l'exercice 2017.

FONCTIONNEMENT:

Dépenses de fonctionnement :	608 889,60 €
Recettes de fonctionnement :	656 094,64 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	+ 47 205,04 €
Résultat de clôture (cumul des résultats des exercices précédents) :	+ 259 028,75 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	334 616, 04 €
Recettes d'investissement :	399 240,76 €
Résultat d'investissement de l'exercice :	+ 64 624,72 €
Résultat de clôture (cumul des résultats des exercices précédents) :	- 160 239,38 €

Approbation à l'unanimité (12 voix pour)

2. **Approbation du Compte administratif 2017 du Maire**

Le Compte Administratif 2017 du Maire montre les mêmes résultats que ceux du compte de gestion du Receveur municipal (Cf. tableau ci-dessus)
Approbation à l'unanimité (12 voix pour)

3. **Affectation du résultat de l'exercice 2017 au Budget prévisionnel 2018**

Le compte administratif 2017 fait apparaitre un résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 47 205,04 € pour un résultat cumulé de 259 028,75 €. La section d'investissement, après prise en compte des restes à réaliser en dépenses et en recettes, présente un besoin net de financement de 44 439,38 €. Il convient donc d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement au financement de la section d'investissement pour un montant de 44 439,38 €, au compte 1068.
Approbation à l'unanimité (12 voix pour)

4. **Vote des taux des taxes directes locales 2018**

Madame le Maire présente à l'assemblée l'état 1259 reçu des services fiscaux de Vaucluse proposant un produit assuré de 355 225 € pour 2018 avec maintien des taux de 2017 et compensation par l'Etat pour les exonérations pratiquées, d'un montant complémentaire de 16 986 €. Ce produit assuré suffisant au besoin de financement prévu au budget primitif 2018, Madame le Maire propose de reconduire les taux de 2017 pour l'exercice 2018, soit :
Taxe d'habitation : 11,96%
Taxe foncière (bâti) : 14,06%
Taxe foncière (non bâti) : 45, 81 %
Approbation à l'unanimité (12 voix pour)

5. **Approbation du Budget prévisionnel 2018**

Madame le Maire demande à l'Assemblée de voter les subventions aux associations viensoises en même temps que le vote du BP:

Comité des fêtes	6 000 €
LES RENCONTRES	6 000 €
APE	1 100 €
USEP	200 €
les Amis de Viens	300 €
ADMR	1 200 €
OCCE	1 250 €

Approbation à la majorité (10 voix pour, 2 voix contre :M. Avargues et F. Roux)

- **Vote du BP 2018 :**

Le Budget prévisionnel prévoit l'ensemble des dépenses et des recettes de l'exercice et ouvre les crédits nécessaires à leur réalisation.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé Chapitre	BP 2018
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (fournitures et services dont cantine)	175 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL (salaires et charges, médecine du travail...)	355 000,00 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS (Versement participation à la CCPAL)	30 000,00 €
022	DEPENSES IMPREVUES	10 000,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	140 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (Indemnités, subventions et participations)	66 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES (Remboursement intérêts d'emprunt)	55 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €
TOTAL		**836 000,00 €**

RECETTES

Chapitre	Libellé Chapitre	BP 2018
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	214 589,37 €
70	PRODUIT DES SERVICES, DU DOMAINE&VENTES DIVERSES (concessions, ALSH...)	11 500,00 €
73	IMPOTS ET TAXES (Produit TH, TF et TFNB)	395 000,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (Dotations, subventions CAF…)	125 910,63 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (loyers, locations…)	86 000,00 €
TOTAL		**836 000,00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé Chapitre	Restes à réaliser 2017	BP 2018
001	DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE (résultat exercices antérieurs)		160 239,38 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (remboursement du capital de l'emprunt)	0,00 €	56 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Frais d'études, PLU)	30 000,00 €	5 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (achats, installations…)	53 000,00 €	173 760 ,62 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (constructions, travaux réalisés sur plusieurs exercices comptables)	220 000,00 €	150 000,00 €
020	DEPENSES IMPREVUES		14 000,00 €
SOUS TOTAL		303 000,00 €	559 000,00 €
TOTAL : RESTES A REALISER + NOUVEAUX CREDITS		**862 000, 00 €**	

RECETTES

Chapitre	Libellé Chapitre	Restes à réaliser 2017	BP 2018
10 68	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES		44 439,38 €
021	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	140 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (TLE, remb.TVA)	0,00 €	43 572,62 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	219 300,00 €	155 688,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES	199500,00 €	500,00 €
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		500,00 €
024	PRODUITS DES CESSIONS	0,00 €	58 500,00 €
SOUS TOTAL		418 800,00 €	443 200,00 €
TOTAL : RESTES A REALISER + NOUVEAUX CREDITS		**862 000,00 €**	

Approbation à la majorité (10 voix pour, 2 voix contre : M. Avargues et F. Roux)

6. **Signature d'une convention avec le Parc Naturel Régional du Luberon/Règlement local de publicité et plan de jalonnement SIL**

   Obligation est faite aux communes d'élaborer un plan local de publicité. Le Parc propose de gérer ce dossier à l'échelle intercommunale en passant un appel d'offre afin de retenir un bureau d'étude. Cela ne coutera rien à la Commune mais nécessite la signature d'une convention.
   Approbation à l'unanimité (12 voix pour)

7. **Enquête publique pour le compte du Syndicat mixte de valorisation forestière (SMVF)**
   L'enquête publique pour la création d'une servitude de passage et d'aménagement au profit du SMVF sur les pistes du Jas du Château et du chemin de Piegros afin d'assurer la continuité de la défense contre l'incendie, se déroulera du 16 avril au 18 mai 2018. La permanence à Viens aura lieu le 18 mai 2018 de 10h à 12h.
   Approbation à l'unanimité (12 voix pour)

DECISIONS DU MAIRE, INFORMATIONS AU CONSEIL ET QUESTIONS DIVERSES

- Recours contre le PLU : l'audience aura lieu le 3 avril au Tribunal administratif de Nîmes.
- Constitution d'un comité de pilotage pour l'action « économisons l'eau » à Viens: réunion le mardi 10 avril à 18h30 en mairie.
- Course cycliste du grand prix des 3 communes : le 22 avril 2018. Besoin de trois bénévoles

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 19h50.

Date d'affichage du présent compte rendu : le 29 mars 2018.

Le Maire,
Mireille Dumeste